

certaines que la place offerte ne deviendra pas pour ces jeunes protégées un danger de perversion ou de scandale.

A ces premiers bienfaits s'ajoutent d'autres avantages.

Les directrices de l'œuvre exigent des maîtres que, dans la mesure du possible, ils permettent à leurs domestiques de venir au refuge de temps à autre ; et la plupart des familles sont dignes de tout éloge pour la régularité avec laquelle elles les y envoient.

Les quelques heures que durent ces réunions sont employées, en partie à des amusements variés et à des conversations intimes entre les jeunes filles et les directrices du patronage, en partie à des instructions pratiques sur les devoirs des serviteurs envers leurs maîtres et à de courts exercices religieux présidés par le chapelain de l'établissement.

Aucune famille ne trouve cela du temps perdu, tant il est vrai que la fidélité à Dieu est la mesure de la fidélité envers les maîtres.

Pour aviser mieux encore à cette double fidélité, les religieuses se proposent d'établir pour leurs protégées une Congrégation de la Sainte-Vierge, avec une retraite annuelle.

Enfin, les bonnes sœurs attendent les ressources pour fonder une infirmerie où l'on recevrait les domestiques malades, et un asile pour celles qui ne pourraient plus travailler.

Que le ciel bénisse tous ces beaux projets !

C'est si triste de voir sans sauvegarde contre les séductions et sans appui dans les infirmités de la vieillesse, celles qui passent la meilleure partie de leur existence à soigner et à servir les autres.

Messieurs les curés de la ville et de la campagne feraient œuvre de zèle en prenant sous leur patronage ce bureau de placement, et en y dirigeant, avec une lettre de recommandation, les jeunes filles de leur paroisse.

Il serait bon, dans ce cas, d'avertir la supérieure, du jour, de l'heure et du lieu de l'arrivée de ces jeunes filles. Grâce à ces sages précautions, les malentendus et les dangers seront évités plus efficacement.

Tous ensemble, faisons des vœux pour le succès d'une entreprise si charitable.

AUX PRIERES

Dame Joséphine Deslaurier, épouse de Joseph Corbeil,
Saint-Jérôme.
